



Séance de roulage pour tous véhicules sportifs sur le CIRCUIT des ECUYERS (02130 Beuvardes)

Samedi 7 Mars 2026



© MATHIEU DIRIBARNE PHOTOGRAPHE | CIRCUIT DES ECUYERS | ALPINE FRANCIENNE

1 / 9

« L'ALPINE FRANCIENNE »

Courriel : contact@alpinefrancilienne.fr - Sites internet : <https://www.alpinefrancilienne.fr>
Association loi de 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Meaux sous le n° W 771 00 26 79



BULLETIN D'INSCRIPTION NON ADHÉRENT

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 6 Mars 2026

Tarifs – Evènement :

*Inscription une voiture et son pilote : **150 €***

*Inscription pilote(s) supplémentaire(s) : **65 €***

Tarifs – Sur Place (obligatoirement prévoir une RC circuit) : **

*Inscription une voiture et son pilote : **180 €***

*Inscription pilote(s) supplémentaire(s) : **65 €***

Option supplémentaire :

*Assurance Annulation jusqu'à 48h avant l'événement (par personne) : **20 €***

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SANS LA SOUSCRIPTION
« Assurance Annulation »**

Inscription une voiture et son pilote :

€

Inscription pilote(s) supplémentaire(s) :

65 € x = €

Assurance Annulation jusqu'à 48h avant l'événement : **20 €** x = €

Total = €

* Tant que vous n'avez pas réglé cette participation, la réservation n'est pas valable.

** sous condition de place disponible

**Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse mail du Club :
circuit@alpinefrancilienne.fr**



Règlement :

Pour le paiement afin de faciliter notre gestion nous vous conseillons

- En ligne : [2026 ECUYERS Non Adhérent](#)

- Virement (classique, ou immédiat gratuit depuis le 09/01/2025) :

*l'ALPINE FRANCILIENNE (en signalant comme référence « roulage Ecuyers »)
(IBAN : FR 76 1870 6000 00975158 0951 516)*



RESTAURATION

POUR PRÉVOIR VOTRE RESTAURATION : (restaurant sur place, ou snack)

Cela est à titre indicatif, et ne vaudra pas réservation

Choix		Pilote	Copilote	Accompagnant 2	Accompagnant 3
	Formule Restaurant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Formule a emporter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Détail des formules :

Formule Restaurant (entre 24€ et 29€)		Formule a emporter (12€)
Entrée	Verrine thon et œuf mimosa 5€	-
	Assiette de charcuterie 7€	-
Plat	Potée montbéliarde 16€	Croque-monsieur Un paquet de chips 45g Une canette de soda au choix
	Penne à la bolognaise 14€	
Dessert	Mousse au chocolat 5€	-
	Tiramisu 6€	-



POINTS D'ATTENTION

Le briefing étant obligatoire, merci d'arriver sur place avant 8h30 pour effectuer vos formalités d'enregistrement

Session spéciale « Dames » et session « Débutants » de 13h30 à 14h00

- 95db maxi et drift interdit, casque et ceinture de sécurité obligatoires.
- RC circuit comprise mais vérifiez vos clauses d'assurance circuit (Responsabilité et Dommages Matériels).
- L'utilisation de tout aéronef télépiloté est interdite dans l'enceinte du circuit ainsi que son survol.

Après votre inscription et réception de votre paiement vous recevrez une confirmation avec des informations complémentaires.



Conditions générales de participation

- Il est strictement interdit de conduire sous l'emprise de drogues ou de stupéfiants, quelle que soit la quantité consommée.
- La consommation d'alcool avant ou pendant la conduite est également prohibée sur circuit, même s'il peut exister des seuils sur route, la tolérance est généralement zéro en contexte sportif.
- Le port du casque est obligatoire pour le conducteur et/ou le passager.
- Ceinture de sécurité ou Harnais impérative lorsque le véhicule en est équipé.
- Permis de conduire valide à présenter le jour du roulage (certaines sessions libres et initiations peuvent être accessibles sans permis, selon les réglementations locales).
- Assurance responsabilité civile spécifique circuit obligatoire (soit attestation de l'assureur, soit souscription d'une assurance dédiée à la journée, ou proposée par le Club).
- Crochet de remorquage (à l'avant ou à l'arrière du véhicule) exigé pour entrer en piste.
- Le véhicule doit respecter le niveau sonore maximal imposé par le circuit (généralement entre 90 et 98 dB).
- Contrôle technique valide si le véhicule est immatriculé.
- Les véhicules doivent être en bon état de fonctionnement (pneus, freins, absence de fuites d'huile, etc.).
- Seuls les passagers avec un minimum de 16 ans sont autorisés à monter à bord durant les sessions de roulage.
- Réservation préalable via le site du Club l'Alpine Francilienne ou l'organisation requise, aucune annulation ou report possible selon les conditions d'un bulletin et du règlement du.

Points spécifiques de sécurité

- Les gants sont recommandés ou obligatoires selon certains circuits.
- L'accès à la piste peut être interdit aux enfants de moins de 16 ans ou moins de 150 cm (varie selon réglementation du site).
- Le respect des consignes de sécurité et des instructions des commissaires de piste est impératif durant toute la session.



Ces règles visent à garantir la sécurité de tous les participants et à réduire les risques d'accidents graves sur circuit.

Le Club l'Alpine Francilienne ne sera pas responsable en cas de non respect des conditions générales de participation. Le non-respect de l'une ou l'autre de ces règles peu exposer le contrevenant à son exclusion immédiate (sans remboursement de la location) et des poursuites pénales peuvent être engagées par la Direction du circuit. Toute dégradation des infrastructures du circuit, volontaire ou non, sera à la charge de l'auteur.

Assurance RC Circuit incluse

Notre contrat Responsabilité civile couvre les dommages occasionnés aux tiers (passager, autre pilote, commissaire, ...) et aux infrastructures du circuit (rails, murs de pneus, ...), par votre berline, GT, monoplace, prototype, homologuée ou non.

Seuls ne sont pas garantis les dommages corporels causés au pilote et les dommages matériels aux véhicules (qu'il s'agisse de votre propre voiture ou celle des autres participants).

Aussi, en complément de cette garantie, nous ne saurions trop vous conseiller de souscrire une assurance Individuelle Accident vous garantissant pour vos dommages corporels suite à accident survenu lors de votre journée de roulage.

Oui : j'accepte

Signature :

Je n'autorise pas le club l'Alpine Francilienne à conserver mes informations personnelles dans leur base de données clients notamment pour les communications



L'ALPINE FRANCIENNE

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LA JOURNÉE OPEN AUTO L'ALPINE FRANCIENNE DU 07/03/2026

Nom et Prénom du **PARTICIPANT UTILISATEUR** :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Téléphone : Téléphone Contact Urgence :

MAIL :

Marque véhicule : Modèle véhicule :

Assurance N° Contrat: Immatriculation ou n° de série :

NOMS DES PILOTES SUPPLÉMENTAIRES :

NOMS DES ACCOMPAGNANTS :

Convention d'utilisation de la piste à usage d'entraînement ou de perfectionnement, pratiqué individuellement ou en groupe.

L'usager reconnaît, par la signature de cette présente décharge, entreprendre les séances de roulage libre organisées par la SARL Circuit des Écuyers sous son entière responsabilité, et déclare accepter les risques inhérents à cette discipline. Il renonce ainsi irrévocablement à tous recours, pour lui-même et tous ses ayants droits, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, ou tout autres personnes qui en relèvent à titre quelconque, ainsi que les assureurs des sociétés.

Il déclare avoir pris connaissance de la piste et de ses dispositifs de sécurité avant de commencer les essais, et accepte sans réserve l'état dans lequel ils se trouvent, renonçant donc à pouvoir exercer une action à l'encontre du Circuit et des organisateurs, qu'il soit accidenté de son fait ou de celui d'une autre personne sur la piste (panneauteur, photographe, commissaire de piste, équipe de sécurité, ...), ou pour tout autre raison.

La direction du Circuit et/ou l'organisateur ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes et accompagnateurs), tant au niveau corporel que matériel, ni des vols ou litiges survenant entre utilisateurs et/ou accompagnateurs.

Il s'engage à prendre à sa charge toutes les dégradations qu'il pourrait occasionner au titre d'utilisateur de ce Circuit, sur la base d'un devis établi par le Circuit et ses organisateurs.

Les organisateurs se réservent les droits, d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité, et d'exclure de façon définitive un participant ou un accompagnateur dont le comportement empêcherait le bon déroulement de la journée ;

Les personnes concernées ne pourront prétendre à aucun remboursement des frais d'inscription, même partiellement.



Il reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité du Règlement Intérieur du Circuit des Écuyers affiché dans son enceinte. Le participant utilisateur dénommé ci-dessus, déclare être titulaire du permis de conduire ou du CASM en cours de validité.

Le pilote déclare que lui-même et ses accompagnateurs sont couverts par une assurance qui garantit pour eux et pour les tiers l'usage du véhicule dans les conditions d'essais sur Circuit.

Le pilote déclare accepter les risques encourus par la présence d'un passager majeur à ses côtés, et accepte l'entièvre responsabilité du passager qu'il autorise à monter à ses côtés. Pour un passager mineur (16 ans minimum), le pilote s'engage à être muni d'une autorisation du responsable légal de celui-ci.

L'utilisateur reconnaît être le seul responsable du véhicule utilisé et s'engage à ne pas prêter ce véhicule à un autre conducteur qui ne serait pas inscrit à cette journée et qui n'aurait pas signé les documents prévus à cet effet.

Données à caractère personnel :

Les Parties déclarent se conformer aux dispositions de la loi no 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004 (la « Loi Informatique et Liberté ») ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 sur la protection des données (RGPD).

Le Circuit des Ecuyers ne conservera les données à caractère personnel qui pourraient lui être confiées dans le cadre de l'exécution du présent contrat que pour la durée de celui-ci et uniquement dans le but d'assurer la sécurité et la conformité des usagers du Circuit et de son personnel.

Hormis une utilisation pour les besoins d'exécution du traitement, Le Circuit des Ecuyers s'interdit de procéder à la communication, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit, des données qui pourraient être collectées et/ou transmises à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Fait à Beuvardes, le

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus et accepte les conséquences de toutes fausses déclarations. »

Signature, précédée de la mention manuscrite « Je

« lu et approuvé » :

Documents présentés lors de mon inscription (zone complétée par le personnel du circuit des écuyers):

- Permis de conduire en cours de validité
- Carte de Grise du véhicule
- Attestation d'Assurance Piste en cours de validité

- Licence FFM N°
- Licence FFSA AUTOS N° KARTING N°
- CASM N°

Siège social : Fary -02130 BEUVARDES - SARL Circuit des Ecuyers au capital de 15 000 € - RCS Soissons 489 972 554 – APE 9311Z – SIRET 489 972 554 00013 – TVA FR 44 489 972 554

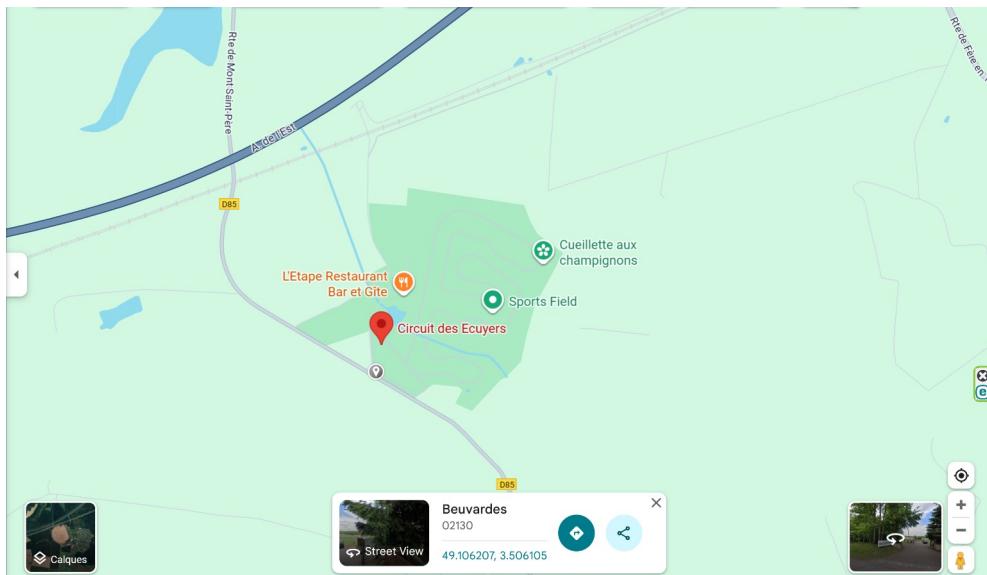


ANNEXE

Accès circuits

Fary, 02130 Beuvardes

49.10711, 3.50635



Station-Service

